



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**RAPPORT DE JURY**

**DU CONCOURS DE**

**PROFESSEUR DES ECOLES**

**Session 2019**

## Données statistiques de la session 2019

### POUR LE CONCOURS EXTERNE PUBLIC :

- 234 postes offerts au concours
- 1120 candidats inscrits (soit 4,78 candidats pour un poste) :
  - 203 hommes (soit 18,12%)
  - 917 femmes (soit 81,88%)
- 524 candidats se sont présentés (soit 2,24 candidats pour un poste) :
  - 76 hommes (soit 14,59% du nombre de présents)
  - 448 femmes (soit 85,41% du nombre de présents)
- 315 candidats ont été déclarés admissibles (soit 1,34 candidat pour un poste) :
  - 48 hommes, soit 15,24% du nombre des admissibles
  - 267 femmes, soit 84,76% du nombre des admissibles

### ➤ RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMIS PAR DIPLÔME :

<b><u>DIPLOMES</u></b>	<b>2019</b>
Doctorat	1
Dispense de diplôme (mères de 3 enfants)	10
Post secondaire 5 ans ou +	1
Master ou grade de master	37
Master 1	23
Inscrits Master 1	123
Inscrits Master 2	32
Grandes écoles Bac+5	2
Diplôme de niveau 1	
Ingénieur bac+5	3
Diplôme 4 <sup>ème</sup> année postsecondaire	2
Inscrit 4 <sup>ème</sup> année postsecondaire	
<b>TOTAUX</b>	<b>234</b>

### POUR LE TROISIEME CONCOURS PUBLIC :

- 6 postes ont été offerts au concours
- 165 candidats se sont inscrits (soit 27,50 candidats pour un poste) :
  - 28 hommes, soit 14,20% du nombre d'inscrits
  - 137 femmes, soit 85,80% du nombre d'inscrits
- 40 candidats se sont présentés (soit 6,67 candidats pour un poste) :
  - 8 hommes, soit 20,75% du nombre de présents
  - 32 femmes, soit 79,25% du nombre de présents
- 12 candidats ont été déclarés admissibles (soit 2 candidats pour un poste) :
  - 3 hommes, soit 15,39% du nombre des admissibles
  - 9 femmes, soit 84,61% du nombre des admissibles

**POUR LE CONCOURS EXTERNE PRIVE :**

- 25 postes ont été offerts au concours
- 104 candidats se sont inscrits (soit 4,16 candidats pour un poste) :
  - 9 hommes, soit 8,66% du nombre d'inscrits
  - 95 femmes, soit 91,34% du nombre d'inscrits
- 42 candidats se sont présentés (soit 1,68 candidat pour un poste) :
  - 4 hommes, soit 9,52% du nombre de présents
  - 38 femmes, soit 90,48% du nombre de présents
- 30 candidats ont été déclarés admissibles (soit 1,20 candidat pour un poste) :
  - 3 hommes, soit 10% du nombre des admissibles
  - 27 femmes, soit 90% du nombre des admissibles

**➤ RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMIS PAR DIPLÔME :**

<b><u>DIPLOMES</u></b>	<b>2019</b>
Dispense de diplôme (mères de 3 enfants)	1
Post secondaire 5 ans ou +	
Master ou grade de master	5
Master 1	5
Inscrits Master 1	8
Inscrits Master 2	
Grandes écoles Bac+5	
Diplôme de niveau 1	
Ingénieur bac+5	
Diplôme 4 <sup>ème</sup> année postsecondaire	
Inscrit 4 <sup>ème</sup> année postsecondaire	
<b>TOTAUX</b>	<b>19</b>

**POUR LE TROISIEME CONCOURS EXTERNE PRIVE :**

- 2 postes ont été offerts au concours
- 20 candidats se sont inscrits (soit 10 candidats pour un poste) :
  - 2 hommes, soit 6,90% du nombre d'inscrits
  - 27 femmes, soit 93,10% du nombre d'inscrits
- 4 candidats se sont présentés (soit 2 candidats pour un poste) :
  - 1 homme, soit 25% du nombre de présents
  - 3 femmes, soit 75% du nombre de présents
- 3 candidats ont été déclarés admissibles (soit 1,50 candidat pour un poste) :
  - 1 hommes, soit 33,33% du nombre des admissibles
  - 2 femmes, soit 66,67% du nombre des admissibles

## Rapport de Jury CRPE session 2019

### Première épreuve d'admissibilité : français (40 points)

#### Le sujet :

La première partie, sur 11 points, est une réponse argumentée et construite à une question portant cette année sur un corpus de quatre textes, de l'Antiquité au XXème siècle, évoquant « les processus à l'œuvre dans la dynamique de la révolte » : une réécriture romanesque d'*Antigone* par Henry Bauchau, une scène de *Lysistrata* d'Aristophane, une page du roman de Zola, *Germinal*, et un extrait de l'essai de Camus, *l'Homme révolté*. Cette partie, qui constitue une synthèse de documents, évalue la capacité du candidat à analyser des textes variés, à les mettre en relation pour en discerner les enjeux et répondre à la question posée.

La deuxième partie, sur 11 points également, vérifie les connaissances fondamentales de la langue française. Elle portait cette année, sans surprise, sur des éléments lexicaux, verbaux, syntaxiques et stylistiques : temps et modes verbaux avec leurs valeurs d'emploi ; composition d'un mot ; analyse syntaxique ; transposition d'un court texte du discours direct au discours indirect. La dernière question, désormais classique dans ce type de concours, vise à évaluer la capacité du candidat à identifier et à analyser des procédés d'écriture simples. Les professeurs des écoles sont amenés, en particulier au cycle 3, à initier leurs élèves à la lecture de textes littéraires.

La troisième partie, sur 13 points, concerne des supports d'enseignement : le dossier portait cette année sur une séquence de lecture-écriture en cycle 3 (CM1) autour d'un extrait de *l'Homme à l'oreille coupée* de JC Mourlevat. Il s'agissait d'identifier les compétences des programmes mises en œuvre dans la séquence, de concevoir une séance qui s'inscrirait dans la séquence proposée en justifiant ses choix. Les deux dernières questions invitaient le candidat à réfléchir aux difficultés probables des élèves en compréhension et en écriture et à proposer des étayages.

#### Les résultats :

610 copies, soit 8 de plus qu'à la session 2018.

Après une baisse sensible des résultats l'an dernier, le jury constate pour cette session un redressement des résultats, conformes à ce qu'ils avaient été à la session 2017 : la moyenne générale est de 21,7/40 contre 20,8/40 à la session 2018 (21,1/40 en 2017 et 23,0/40 en 2016). Le pourcentage de copies ayant une note inférieure à 20 sur 40 est de 36 % (contre 42 % l'année dernière).

Le nombre de notes éliminatoires (notes inférieures ou égales à 10 sur 40) s'apparente à celui de la session 2017, soit 4,9 % (contre 7,3 % en 2018), ce qui correspond à 30 copies contre 44 l'an dernier. Les notes éliminatoires concernent des copies qui n'ont traité que partiellement le sujet ou qui ont présenté des lacunes graves en matière de maîtrise de la langue.

Les notes s'étendent de 6/40 à 36,5/40. Sans doute moins discriminant que l'an dernier, le sujet de la session 2019 a engendré moins de très faibles copies mais également moins d'excellentes copies : si 57 copies ont obtenu une note supérieure à 30, la meilleure obtient 36,5 contre 39 à la session précédente.

	Notes éliminatoires de 0 à 10	10 < notes < 20	Notes < 20	20 ≤ notes < 30	30 ≤ notes ≤ 40	Notes > 20
Nombre	30	189	219	334	57	391
Pourcentage	4,9 %	31 %	36 %	54,8 %	9,3 %	64 %

Résultats par concours :

Concours externe public : 524 copies. Moyenne générale : 21,8/40. Notes de 6/40 à 36,5/40.  
Concours externe privé : 42 copies. Moyenne générale : 23,2/40. Notes de 7,7/40 à 35,2/40  
3<sup>ème</sup> concours externe public : 40 copies Moyenne générale : 19,4/40. Notes de 7,7/40 à 35,2/40.  
3<sup>ème</sup> concours externe privé : 4 copies. Moyenne générale : 17,4/40. Notes de 10,2/40 à 17,5/40

### **Remarques et conseils aux candidats :**

#### **La première partie : question relative aux textes proposés**

Traditionnellement et cette année encore, cette partie a été la mieux réussie. Le corpus ne soulevait pas de difficulté de compréhension et le jury a pu apprécier un certain nombre de qualités dans les copies : des réponses structurées, des références aux documents explicites, des idées essentielles correctement restituées. Le texte 4 a cependant été négligé dans quelques copies ; nous rappelons aux candidats la nécessité de prendre connaissance de l'ensemble du corpus avant de commencer à composer.

L'essentiel des idées a été perçu par les candidats qui ont su évoquer l'élément déclencheur de la révolte, point commun des quatre documents (l'ordre jugé inacceptable de Créon ou du maître chez Camus, la guerre chez Aristophane, la prise conscience liée à une rencontre décisive et à des lectures pour le personnage de Zola), l'émotion liée à la révolte, le refus de l'asservissement. Certains, plus rares, ont évoqué à juste titre le rapport de l'homme ou de la femme révoltée aux autres, entre la solitude de celui qui s'élève seul face à l'autorité (Antigone et l'esclave de Camus) et le pouvoir fédérateur de celui qui se fait porte-parole d'un groupe et propose un projet collectif (Etienne, Lysistrata). Peu ont vu le pouvoir libérateur de la parole ; celle-ci était pourtant essentielle dans le processus même de la révolte, tant dans le « non » formulé par l'esclave et par Antigone que dans l'argumentation de Lysistrata qui tient tête au magistrat ou dans le discours véhément et éloquent d'Etienne. Les candidats auraient pu être davantage sensibles aux valeurs portées par cette révolte, l'égalité entre les hommes, entre les hommes et les femmes, dignité de l'individu qui mérite d'être instruit et considéré comme un citoyen à part entière.

Les difficultés le plus souvent relevées par le jury concernent la capacité à mettre les textes en relation les uns avec les autres : on attend en effet que la copie mette en exergue les convergences, les divergences et les nuances dans le traitement de telle ou telle idée par les auteurs. De trop nombreux candidats proposent encore une juxtaposition de résumés ou peinent à formuler un développement rigoureusement logique, dont les articulations sont ménagées par des transitions.

Comme chaque année, quelques rares candidats n'ont pas compris l'esprit de l'exercice et ont rédigé une forme de dissertation sur la révolte, empruntant leurs exemples à l'actualité du moment.

Le jury rappelle quelques principes liés à l'exercice de la synthèse :

**-L'introduction** : relativement courte (de l'ordre d'une demi page), elle a pour fonction de présenter le thème, les documents, de formuler clairement l'enjeu du corpus (sa problématique) et d'annoncer le plan. Certaines copies présentent une introduction inutilement longue, disproportionnée par rapport au développement même.

On attend une présentation succincte des documents : auteur, titre, date de parution, genre ou type de texte (récit / essai) et idée principale. Cela exige une certaine rigueur : ne pas confondre par exemple le traducteur (Toudouze) et l'auteur (Aristophane), les auteurs des œuvres (« Camus a écrit *Germinal* »), ne pas écorcher les noms ou les prénoms, Mourlevat devenant par exemple Mourvelat, Pisandre transformé en Pysandre ou Pissandre, ou Emile Zola... en Emilie Zola ! Respecter les règles typographiques : les titres des œuvres se soulignent et ne se mettent pas entre guillemets. Le jury conseille aux candidats de ne pas proposer des références culturelles dont ils ne sont pas sûrs : une remarque comme « le texte *Antigone* que l'on suppose inspiré du livre du même nom de Jean Racine » est du plus mauvais effet !

La problématique ne se confond pas avec la question du corpus. Beaucoup de candidats se sont contentés de reprendre la formule du sujet (« quels sont les processus à l'œuvre dans la dynamique de la révolte »), parfois en changeant l'un ou l'autre mot, au risque de lui faire perdre son sens. Une problématique soulève un *problème*, met à jour une *tension* qu'il s'agira d'éclairer lors du développement. Elle témoigne de la compréhension par le candidat des enjeux du corpus.

- **Le plan** : le jury a accepté plusieurs propositions de plan, dès lors qu'elles étaient pertinentes. On pouvait par exemple envisager une structure qui permettait de mettre en valeur ce qui sous-tend la révolte (I), la prise de conscience, le refus de l'ordre établi, de l'asservissement, des inégalités, ce qui la meut (II), la colère, l'émotion, la parole libératrice qui oppose l'individu au pouvoir arbitraire et qui permet de fédérer autour d'un projet collectif.

En revanche certains plans maladroits ne permettaient pas de mettre en relation les documents entre eux, ni même de rendre compte de l'enjeu du corpus (par exemple, I- la femme révoltée II- l'homme révolté, plan qui amenait à juxtaposer les textes ou encore une première partie axée sur le fond et la seconde sur les procédés littéraires)

Le jury a pu regretter que certaines amorces de parties manquent de clarté, rendant difficile la compréhension de l'idée directrice développée par le candidat. Les transitions sont parfois inexistantes. Le jury conseille de former des paragraphes à l'intérieur de chaque partie afin de structurer plus clairement la pensée. Il rappelle enfin que les titres des parties et des sous parties ne doivent pas apparaître dans le développement qui doit être entièrement rédigé.

**La conclusion** : Elle doit permettre de répondre clairement à la question posée en introduction en soulignant ce qui fait la spécificité du corpus, son orientation générale et les éclairages apportés à la problématique posée.

-**La capacité d'analyse** : le développement doit témoigner d'une véritable capacité d'analyse des documents. On ne saurait se contenter d'une juxtaposition de résumés.

- **La neutralité** : rappelons une fois encore que l'exercice de la synthèse impose un effort de distance et d'objectivité de la part du candidat ; cela implique de bannir opinions et exemples personnels, et toutes formes de digressions. Il va de soi que l'actualité, et en particulier le mouvement des gilets jaunes, n'avaient pas leur place dans cette synthèse, pas plus en conclusion que dans le développement.

-**les références des documents** doivent être explicites, sans toutefois faire l'objet d'un montage de citations. Celles-ci doivent être présentes, mais courtes, bien insérées dans le développement ou dans la phrase.

Enfin, on ne saurait trop recommander aux candidats de bien gérer leur temps afin d'achever la question, de relire leurs paragraphes tout au long de la rédaction pour éviter les redondances, les répétitions lexicales et de soigner la correction de l'orthographe et de la syntaxe.

## **La seconde partie : connaissance de la langue**

Un candidat qui se présente à un concours de professeur des écoles sait qu'une partie essentielle de son futur métier sera l'enseignement de la langue, de la grammaire. Dès lors on ne peut que s'étonner du manque de maîtrise, chez un trop grand nombre de candidats, des règles fondamentales de la grammaire française.

Cette année encore, les questions posées étaient très classiques, sans surprise ni piège particulier. Pour autant le jury a été parfois consterné par les réponses erronées voire aberrantes lues dans un grand nombre de copies et qui dénotent une préparation nettement insuffisante.

**Le jury ne peut que recommander vivement à tous les candidats de se préparer plus sérieusement et méthodiquement à cette partie du sujet. La grammaire se travaille, s'apprend de manière systématique.**

**La question 1.** Très récurrente dans un tel concours, cette question portait sur l'identification de cinq formes verbales : temps, mode et valeur d'emploi.

Les temps et les modes verbaux ont été le plus souvent bien identifiés ; en revanche la valeur d'emploi a soulevé plus de difficultés. Si la valeur injonctive de l'impératif présent (« tais-toi ») a été généralement bien vue, la valeur itérative (ou de répétition) de l'imparfait de l'indicatif (« taisais ») a été souvent occultée au profit d'une valeur durative. L'aspect accompli du passé composé et son antériorité par rapport au présent (« a résolu ») semblent méconnus. Enfin, c'est surtout le conditionnel passé de l'indicatif qui a été mal identifié et analysé (« serait arrivé »). On attendait ici que le candidat perçoive sa valeur d'irréel dans le passé. Beaucoup ont confondu conditionnel et subjonctif, ou conditionnel et futur antérieur... Quant à la question de la valeur, elle est restée souvent sans réponse. Notons que le jury a accepté les deux réponses possibles, conditionnel comme mode (« passé du conditionnel »), tel qu'il est défini dans les programmes scolaires, et conditionnel comme temps (« conditionnel passé de l'indicatif ») tel qu'il apparaît dans la *Grammaire méthodique du français*. Enfin, certaines incohérences ont pu réellement surprendre le jury (« *subjonctif indicatif* »)

Le jury recommande la présentation sous forme de tableau, plus claire pour le correcteur et plus simple pour le candidat qui n'a pas ici à rédiger sa réponse.

**La question 2**, comme l'an dernier, invitait à expliquer la forme et le sens d'un mot, « approbation », et à proposer deux mots de la même famille. Cette question rappelle les attendus du brevet des collèges. On attend en effet du candidat qu'il ait quelques notions de morphologie lexicale (les termes « préfixe », « radical », « suffixe » doivent figurer dans les réponses) et puisse expliquer le sens d'un mot en contexte.

Nous rappelons que la réponse exige un découpage exact du mot (préfixe « ap », radical « prob » et suffixe indiquant la catégorie grammaticale « ation »). Les réponses ont présenté assez souvent des découpages approximatifs, réduisant notamment le suffixe à « tion ».

D'autre part, si le sens est généralement connu, la définition apportée est parfois maladroite : rappelons qu'un substantif doit être expliqué par un autre substantif, non par un verbe. Dire qu'approbation « c'est approuver » ou « donner son accord », n'est pas totalement faux, mais n'est pas très rigoureux.

Le jury a été par ailleurs assez surpris par le traitement de la dernière partie de la question : de nombreux candidats méconnaissent visiblement le sens de « mots de la même famille ». Il va de soi que l'on attendait des mots formés sur le même radical, comme *désapprobation*, *approbateur*, *réprobateur*, *approuver*, *probatoire* etc. Certains candidats ont proposé des synonymes ou des termes représentant le même suffixe (« altercation », « imagination »). De nombreuses copies ont été émaillées de barbarismes : le premier d'entre eux est « approber » revenu souvent sous la plume des candidats, ce qui est particulièrement inquiétant à ce niveau d'étude ; on a pu relever toute une série de néologismes plus ou moins pittoresques : « déprobatation », « surprobatation », « réapprobation », « approuvement ».

Le jury a valorisé les rares candidats qui ont fait preuve de connaissances plus fines, en se référant à l'étymologie (« approbatio » de « approbare »). Il n'a évidemment pas pénalisé ceux qui n'avaient pas fait de latin dans leur cursus.

**La question 3** a été la plus mal traitée : elle portait sur l'identification de trois propositions et de leur fonction éventuelle. On attendait que soient ainsi relevées la proposition principale (« Seul, le père Bonnemort [...] ouvrirait des yeux surpris »), la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de condition (« s'il était là ») et la proposition indépendante coordonnée (« car de son temps on ne se tracassait pas de la sorte »). Si la proposition principale a été correctement identifiée, les deux autres propositions ont mis les candidats en difficulté. La proposition indépendante a été régulièrement confondue avec une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de cause. Bon nombre de candidats ne semblent pas comprendre les mots même qu'ils emploient et le sens des notions qu'ils manipulent. L'incohérence de certaines réponses a laissé le jury perplexe (« proposition subordonnée de juxtaposition », « proposition subordonnée de conjonction de coordination », « proposition indépendante subordonnée »).

**La question 4** rappelait l'exercice de réécriture du brevet des collèges : il s'agissait de transposer des paroles rapportées, du discours direct au discours indirect. Le candidat devait donc procéder aux transformations nécessaires : changement de personne (passage du « tu » au « elle »), concordance des temps (passage du présent à l'imparfait, du futur au conditionnel), syntaxe et ponctuation : *Lysistrata affirma que c'était pour avoir le moyen de voler que Pisandre et tous les ambitieux suscitaient continuellement de nouveaux troubles mais qu'ils ne toucheraient plus rien désormais de cet argent. Le magistrat demanda ce qu'elle ferait alors.*

Le jury a fait le choix de ne pas pénaliser les candidats qui n'avaient pas perçu ou exprimé explicitement l'opposition entre les deux premières phrases du texte original et qui n'avaient pas transposé la conjonction « donc » de la dernière phrase.

Cette question a été globalement bien traitée ; les erreurs les plus fréquentes ont concerné la concordance des temps et le maintien du point d'interrogation. Plus rares ont été les candidats qui ont pris Lysistrata pour un homme et ont transformé le pronom « tu » en « il ». Quelques fautes de copie ont pu être relevées (« magistra »), de manière assez marginale cependant.

**La question 5 :** Ce type de question, à présent récurrente dans le cadre du CRPE, répond aux exigences des programmes de cycle 3. Le jury n'attend pas une expertise très fine de la part de candidats qui n'ont pas nécessairement suivi un cursus littéraire, mais une capacité à repérer des procédés d'écriture simples et à les mettre en relation avec le sens du texte.

On attendait par exemple que les candidats soient sensibles aux modalités exclamatives qui traduisent l'émotion communicative d'Etienne, son exaltation et son indignation. De même les nombreuses questions rhétoriques contribuent à conférer au discours une force de persuasion, incitant les interlocuteurs et le lecteur à s'interroger, à partager les convictions d'Etienne. Les comparaisons (« comme une brute », « comme une machine ») sont destinées là encore à susciter l'indignation en soulignant la déshumanisation des ouvriers dans un système qui les exploite et les broie. Etienne utilise également une gradation pour mettre en valeur les effets bénéfiques de l'instruction qui gagne progressivement les générations de mineurs : quand les grands-pères étaient incapables de signer de leur nom, les pères savaient le faire et les générations nouvelles lisent et écrivent. Pour inciter à la révolte, le personnage recourt à la métaphore filée de la germination afin de représenter la montée irrésistible de la révolte et la force de l'instinct de survie.

Cette question a été assez bien réussie. Les candidats ont su repérer au moins deux procédés. En revanche, des efforts devront être portés pour les prochaines sessions, sur le commentaire. Les candidats confondent parfois analyse et description du procédé. Il ne s'agit pas en effet de justifier pourquoi telle figure est bien une comparaison ou une métaphore mais d'expliquer l'effet produit et les intentions de l'auteur.

Le jury invite par conséquent les candidats à revoir les connaissances lexicales et grammaticales fondamentales de manière plus précise. Celles-ci représentent près d'un tiers de la note et constituent des prérequis indispensables chez des professeurs qui auront à les enseigner à leurs élèves. On ne peut que conseiller également aux candidats de s'entraîner avec des annales et de lire les rapports de jury des années antérieures : les questions posées sont récurrentes et peuvent aisément se préparer.

### **La troisième partie : analyse de supports d'enseignement**

Cette partie évaluait tout à la fois la connaissance des programmes de cycle 3 et la capacité d'analyse didactique des candidats. Le jury a bien entendu tenu compte, comme chaque année, de l'inexpérience professionnelle de ces derniers et examiné leurs remarques et leurs propositions avec toute la bienveillance requise. A ce stade du cursus, on n'attend pas une expertise et une réflexion didactique abouties.

**La question 1 :** La première question de cette troisième partie évalue traditionnellement la connaissance des programmes. S'il ne s'agissait évidemment pas de réciter l'intégralité des programmes de cycle 3, on attendait des candidats qu'ils identifient les grandes compétences à l'œuvre dans la séquence proposée : *Comprendre et s'exprimer à l'oral ; lire ; écrire*. On attendait ensuite que chaque grande compétence fasse l'objet d'un court développement permettant d'identifier les éléments les plus significatifs : *participer à des échanges dans des situations de communication diverses ; comprendre un texte littéraire et se l'approprier ; contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome ; rédiger des écrits variés ; prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser*.

Les copies ont révélé quelques confusions entre les domaines d'activité et les compétences développées : la lecture est un domaine, mais la compétence s'exprime par un verbe : LIRE. D'autres ont parfois confondu les compétences des élèves et celles de l'enseignant ou l'objectif poursuivi : donner envie de lire relève de la compétence du professeur non de l'élève par exemple. Si le bon sens a prévalu dans les réponses, celles-ci révèlent une connaissance des programmes très approximative. A l'inverse, certains candidats ont énuméré toutes les compétences qu'ils connaissaient et les attendus de fin de cycle, sans les mettre en relation avec la séquence proposée et par conséquent, sans faire de



tri. Les inventaires à la Prévert dans lesquels les correcteurs doivent puiser les bonnes réponses ne rapportent guère de points.

**La question 2** invitait à concevoir une séance qui puisse s'inscrire dans la séquence proposée. Les réponses ont montré le souci des candidats de structurer la séance, sur le modèle donné par le document. Les étapes d'apprentissage ont été bien repérées : une mise en situation avec le rappel du récit (parfois oublié dans les copies), une lecture, un échange collectif, une phase de recherche, la mise en commun et la phase d'institutionnalisation.

En revanche, les candidats ont éprouvé plus de difficultés à justifier leurs choix pédagogiques. S'ils décrivent volontiers, ils n'expliquent pas la plus-value des propositions et des modalités de travail pour les apprentissages des élèves. On aurait apprécié par exemple qu'ils expliquent l'intérêt d'une lecture à haute voix par l'enseignant : celle-ci permet, par son expressivité, voire par une forme de théâtralisation, à tous les élèves, y compris les plus en difficulté, de percevoir plus facilement les intentions du conteur et les procédés utilisés. L'échange collectif avant la phase de recherche individuelle, permet à l'enseignant de s'assurer de la compréhension de la consigne, et à l'élève, notamment le plus fragile, de comprendre les attendus de la tâche demandée. Le travail de groupe, s'il favorise évidemment les échanges et enrichit la réflexion ne doit pas occulter le temps de travail individuel au cours duquel chaque élève est confronté à la tâche et entre dans une réflexion personnelle. Le jury invite par conséquent les candidats à ne pas se contenter d'appliquer des protocoles, mais à réfléchir précisément au bien-fondé des choix pédagogiques et didactiques en lien avec les compétences à développer : qu'apporte cette tâche ou cette modalité de travail à l'élève ? En quoi cela favorise-t-il les apprentissages et les progrès ? Ce sont les questions essentielles auxquelles est confronté un enseignant tout au long de sa carrière.

**La question 3** invitait à identifier les obstacles éventuels à la lecture autonome du texte support et à imaginer la manière de les anticiper. Cette question semble avoir embarrassé les candidats et a été souvent mal traitée. L'identification des obstacles à la compréhension s'est le plus souvent limitée aux difficultés d'ordre lexical. Si la réponse n'est pas fautive, elle est pour le moins incomplète et révèle une méconnaissance des processus à l'œuvre dans la lecture : le décodage qui n'est pas parfaitement acquis par tous les élèves, même en cycle 3, la capacité à faire des inférences, les connaissances référentielles (que connaissent les élèves du monde dont il est question dans le texte ?), la capacité à comprendre la structure particulière du texte (un récit enchâssé) et son fonctionnement sont autant d'obstacles potentiels à la compréhension quand leur maîtrise est insuffisante.

Quand les difficultés sont identifiées, les propositions pédagogiques ont fait défaut. On attendait que les candidats, sans développer une expertise que l'on ne saurait exiger à leur niveau, aient l'idée de proposer un travail différencié pour les faibles décodeurs, que certains mots soient découverts en amont afin de faciliter l'entrée dans la lecture par exemple. De même, la structure enchâssée aurait mérité qu'un temps soit consacré à sa présentation, en présentant une mise en page plus aérée, en invitant les élèves à utiliser un code couleur pour distinguer ce qui relève du récit et ce qui relève du discours direct.

L'implicite du texte résidait ici dans le fait que l'on ne disait pas explicitement que la longueur de la cigarette diminuait à chaque coup de fouet ni que c'est le coup de fouet qui a coupé l'oreille du personnage. Pour aider les élèves à se construire une représentation mentale, on pouvait recourir au dessin ou au mime. De même les motivations des personnages peuvent paraître obscures pour les élèves de cet âge et gagneraient à être explicitées au cours d'un débat interprétatif. Il n'est pas certain enfin que les élèves connaissent l'univers circassien : il pouvait être judicieux d'apporter des documents –images ou vidéos- sur le cirque afin d'aider les élèves à se représenter la piste, les gradins, les chapiteaux et les spectacles traditionnels auxquels le texte faisait référence.

**La question 4**, dans la même perspective, invitait les candidats à proposer des étayages pour le travail d'écriture donné en séances 5 et 6.

La question a soulevé un problème de compréhension, bon nombre de candidats ne connaissant pas le sens du mot « étayages ». La question invitait à formuler des propositions permettant de prendre en compte l'hétérogénéité de la classe : une phase de planification collective du travail par exemple pour faire émerger des personnages, des lieux, des époques, des situations, à collecter sous forme de tableaux, de cartes mentales, de listes... autant de formes variées d'écrits de travail pour préparer l'entrée dans l'écriture. On pouvait imaginer de rechercher collectivement quelques amorces d'histoire et de s'appuyer sur les procédés de conteurs identifiés en séance 4. Pour les élèves en difficulté, une dictée à l'adulte pouvait être envisagée, ou la rédaction d'un nouvel épisode à partir du texte support de

Mourlevat. Enfin, accompagner l'élève dans la révision de son texte implique par exemple de procéder à une première correction pour formuler des conseils et des suggestions, de mettre à disposition des outils orthographiques (grilles de relecture, dictionnaire, affichage, fiches leçons...)

Les meilleures copies ont exprimé la nécessité de mettre des outils d'aide à disposition des élèves (lexique, dictionnaire, grille ou fiches recensant les idées possibles), mais très peu se sont appuyées sur les séances précédentes présentées dans la séquence, pour articuler écriture et lecture. Les pistes évoquées sont rarement développées ou réellement justifiées, certains candidats substituant aux justifications attendues un développement général sur le concept d'étayage.

Cette troisième partie, fortement pondérée, mérite par conséquent une préparation approfondie, une exploitation plus précise des instructions officielles et des programmes. Le jury conseille aux candidats de bien analyser les consignes des questions et de s'efforcer de les prendre toutes en compte (*justifier, analyser*). Il les invite à se projeter réellement dans une classe, à tenter de proposer des solutions et de les commenter. Les temps d'observation pendant la formation initiale sont à exploiter lors de cette troisième partie.

### **Présentation et expression :**

Le jury a regretté cette année un relâchement tant dans la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe que dans la qualité de la graphie. Peu de candidats ont obtenu la totalité des points sur 5.

Certaines écritures, difficilement lisibles, ont desservi les candidats. Les accents sont devenus, dans de nombreuses copies, totalement aléatoires voire superflus, rendant la lecture parfois pénible.

Comme chaque année, nous rappelons la nécessité de soigner la présentation et la graphie. Le professeur des écoles se doit d'avoir une écriture lisible et modélisante pour les élèves. Il convient de veiller par exemple à ne pas mêler écriture manuscrite et écriture scripte, ou lettres majuscules (R et E) et lettres minuscules au sein d'un même mot.

Le jury recommande aux candidats de prendre le temps de relire et de corriger les erreurs orthographiques et syntaxiques. Les accords sujet-verbe même complexes doivent être maîtrisés pour éviter les erreurs souvent relevées comme celles-ci : « la lecture croisée de ces extraits mettent en évidence... », « l'ensemble de ces textes permettent » ... Le verbe est trop souvent accordé avec le pronom COD et non avec le sujet : « le lien qui les unissent... », « ce qui les interpellent ». Il faut veiller également à la maîtrise des homonymes (à/a, ce/se, on/ont, où/ou, est/ait, leurs/leur, qui/qu'ils : « les différents choses qu'ils leurs donnent envie de lire » par exemple).

L'orthographe lexicale, notamment pour les termes courants, doit être renforcée : on a pu lire trop souvent « méthaphore », « rethorique », « champs lexical », « énonciation », ou des confusions de termes : « minier » pour « mineur », « poil » pour « poêle » (« le vieil homme dort à côté du poil »), ou des transformations : « misogynène » pour « misogynne », « asterix » pour « astérisque », « promouvoit » pour « promeut », « graduation progressiste » pour « gradation ». Certains candidats n'hésitent pas à inventer des mots : « révoltation », « interfération », « injoncter » ou « germinaison »...

Le jury attire également leur attention sur la construction de certains verbes : *pallier* est transitif (on ne pallie pas à quelque chose), *évoquer* est suivi d'un substantif et non d'une proposition conjonctive (on ne peut écrire « l'auteur évoque que... »). Il rappelle la nécessité de revoir le passé simple trop souvent méconnu (« répondra », « touchèrent ») et de recourir à un niveau de langue approprié en bannissant toutes les expressions familières. On ne saurait écrire, dans une copie de concours, que les femmes « en ont marre de rester dans le silence » par exemple.

La syntaxe enfin est souvent très malmenée. Le jury conseille aux candidats de formuler des phrases courtes, simples, quand la structure des phrases complexes n'est pas maîtrisée.

Nous terminerons en rappelant aux candidats que cette épreuve, quoique lourde et exigeante au regard des quatre heures imparties, est néanmoins accessible si elle est préparée méthodiquement et si elle fait l'objet d'entraînements réguliers. Puisse ce rapport contribuer à la réussite des futurs candidats.

## Deuxième épreuve d'admissibilité : mathématiques (40 points)

### L'épreuve :

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

### Le sujet 2019

Le sujet, très complet, présente une variété de situations permettant à chaque candidat de montrer l'étendue de ses connaissances.

**Une première partie** sur 13 points, constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun, permet d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.

A partir d'un problème qui évolue au fil des questions, le candidat est d'abord amené à le résoudre dans un cadre géométrique où des questions classiques convoquent le théorème de Pythagore, sa réciproque et le théorème de Thalès. Le problème évolue dans un cadre algébrique puis dans un cadre de résolution graphique. Des questions mobilisent la connaissance d'un tableur. Le problème exige de bonnes connaissances mathématiques de niveau fin de collège.

**Une deuxième partie**, également sur 13 points, composée de 3 exercices indépendants, permet de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège.

Le premier exercice, composé de 4 questions indépendantes, mobilise des connaissances sur les pourcentages, les mesures et grandeurs et les nombres décimaux ; des affirmations sont proposées, il est demandé de justifier si elles sont vraies ou fausses.

Le second exercice repose sur la notion de probabilité.

Le troisième exercice permet de tester à la fois des connaissances géométriques et celles relatives à l'usage du logiciel Scratch.

**Une troisième partie** sur 14 points consistant en une analyse d'un dossier composé de plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et productions d'élèves de tous types, vise à apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

Permettant de vérifier des compétences professionnelles en cours d'acquisition, cette partie présente trois situations indépendantes illustrées par le descriptif d'une situation destinée à l'école maternelle, de productions d'élèves au niveau du cycle 3.

Pour chacune des trois situations proposées, il s'agit souvent de vérifier si le candidat repère bien les notions visées. Une analyse de productions d'élèves, de procédures est demandée ainsi qu'une proposition d'exercice pour poursuivre un apprentissage visé.

**La première situation** proposée pour la maternelle prend appui sur la construction du concept de nombre ; une analyse des éléments de la situation, des procédures d'élèves et des adaptations sont demandées. C'est une situation classique autour de la construction du nombre en maternelle.

**La seconde situation** présente la production de quatre élèves dans des contextes de soustraction et de multiplication de nombres décimaux. Il s'agit d'analyser les productions des élèves, de les comparer et de préciser les connaissances (sur les nombres et les opérations) mobilisées par les élèves.

**La troisième situation** propose une série de trois exercices sur la proportionnalité. Après une identification de la notion mathématique visée, le candidat doit analyser les productions des élèves au regard des procédures convoquées, étudier la progressivité des exercices et concevoir un exercice dans une perspective de poursuite de l'apprentissage. Des exercices classiques sur le thème de la proportionnalité permettent également d'apprécier les connaissances mathématiques des candidats sur ce point du programme.

### Les résultats

607 copies corrigées avec une moyenne de 19,6 sur 40

	Notes éliminatoires de 0 à 10	10 < notes ≤ 20	Notes ≤ 20	20 < notes < 30	30 ≤ notes ≤ 40	Notes > 20	Moyenne
Pourcentage	9,7%	42,3%	52 %	37,8 %	10,2 %	38 %	19,6/40

Le nombre de candidats présents aux épreuves est sensiblement le même que l'an passé. La qualité des copies de cette session est inférieure à celle de l'année passée avec une répartition un peu plus déséquilibrée ; pour 2019, la moyenne des notes est 19,6 sur 40 alors qu'elle s'élevait à 22,9 en 2018.

Contrairement à l'année passée, le pourcentage de copies au-dessus de la moyenne n'est plus majoritaire : 4 candidats sur 10 obtiennent une note supérieure à la moyenne contre 7 sur 10 précédemment. Le nombre de très bonnes copies est lui aussi en très nette régression passant de 13,9 % à 10,2% cette année.

Conjointement à cette baisse du pourcentage de très bonnes copies, on note que celui des notes éliminatoires a fortement augmenté passant de 3,5 % en 2018 à 9,7 % en 2019.

Le pourcentage de copies dont les résultats sont compris entre 10 et 30 points sur 40 est de 80%, soit équivalent à celui de 2018 ; toutefois, par rapport à 2018, on note une inversion des pourcentages pour les intervalles de notes comprises entre [10 ; 20] et [20 ; 30], avec une chute sensible du pourcentage de l'intervalle [20 ; 30] qui passe de 51% à 38% ; ces valeurs confirment la baisse de la qualité des copies.

### Remarques

**Le sujet** est apparu très bien équilibré mobilisant des connaissances mathématiques variées avec une présentation classique des exercices, des questions indépendantes permettant des résolutions partielles. Les candidats prendront conscience de la part non négligeable attribuée au numérique : tableur, logiciel de géométrie.

**Le barème** valorise toutes les réponses. Des copies obtiennent ainsi des notes honorables malgré des manques évidents de connaissances mathématiques.

**Quelques erreurs et ou difficultés importantes** signalées :

Dans la partie mathématique quelques notions apparaissent moins maîtrisées que d'autres :

- connaissance du tableur (formules tableur à connaître et à distinguer des formules mathématiques)
- connaissances des nombres (décimaux)
- confusion théorème et réciproque
- probabilité
- erreurs de calcul ou de développement d'expressions algébriques
- précision et rigueur dans l'usage du vocabulaire mathématique.

Pour la partie didactique, les faiblesses *infra* sont unanimement pointées :

- Le manque de maîtrise du vocabulaire didactique (absent ou approximatif) pour expliquer les notions en jeu ou décrire les procédures des élèves.
- S'il est demandé une explicitation des procédures ou des productions, le candidat se cantonne bien souvent à une description, sans véritable analyse.
- Les réponses manquent très souvent de concision ; les analyses sont très rarement synthétiques ou pertinentes ; des discours adossés à des paraphrases de l'énoncé restent souvent confus.
- Des propositions d'exercices ou des suites à envisager pour une situation donnée manquent d'imagination et restent didactiquement très pauvres.
- Les analyses de procédures nécessitent de mobiliser un langage mathématique précis : distributivité, propriétés de linéarité, cardinal/ordinal... ; le candidat restera conscient qu'une analyse didactique convoque aussi les savoirs mathématiques et que cette troisième partie n'est pas déconnectée des savoirs disciplinaires.

### **Conseils aux candidats**

Quelques mots clés peuvent guider la préparation à cette épreuve :

#### **Rigueur**

Cette qualité est attendue dans les démonstrations bien évidemment, mais aussi dans les réponses apportées aux questions. Ainsi pour démontrer, multiplier des exemples ne suffit pas, ni partir de la réponse pour la vérifier. Bien maîtriser le vocabulaire utilisé, les théorèmes ou leur réciproque cités.

Penser aux unités dans les réponses attendues.

En géométrie, laisser les traces de construction peut aider à comprendre le cheminement du candidat. Une plus grande rigueur est attendue dans la conduite des calculs ou dans les développements des expressions, les erreurs de calcul sont trop nombreuses.

Les candidats gagneront à vérifier la vraisemblance du résultat proposé.

#### **Connaissances de base**

Des éléments de mathématiques essentiels sont attendus : bien maîtriser les concepts de numération (entiers et décimaux), les techniques opératoires, les théorèmes de Pythagore et Thalès et leur réciproque, unités de mesure et conversions, codage, tableur, logiciel de géométrie, etc.

Le programme de l'école maternelle ainsi que les démarches qui y sont mises en œuvre font également partie des fondamentaux.

#### **Concision**

Elle est toujours appréciée, notamment dans les démonstrations mais surtout dans la troisième partie du sujet : il convient de sélectionner et de ne conserver que les éléments utiles à la démonstration. Les candidats doivent s'attacher à l'essentiel dans la partie didactique en ayant soin de ne pas multiplier à l'excès les propositions. De la même manière, il est inutile de reformuler l'énoncé ou même de résoudre le problème posé aux élèves lorsqu'il est demandé d'analyser les procédures présentées.

#### **Lire attentivement les consignes**

Même si cela paraît évident, attention à bien répondre aux questions de l'énoncé : démontrer, déterminer *par le calcul*, montrer que, en déduire, indiquer si l'affirmation est vraie ou fausse en justifiant, analyser, *pour chacune* donner *deux* méthodes tous ces libellés appellent une réponse différente et précise. Par ailleurs, s'il est demandé « *d'indiquer si les affirmations sont vraies ou fausses* », il convient de le préciser explicitement ; les seules justifications ne peuvent suffire.

#### **Clarté**

Devant la multitude de questions les candidats doivent aussi porter une attention particulière à la présentation des réponses afin de faciliter leur repérage pendant la correction. Ainsi, même si l'ordre du sujet n'est pas rigoureusement respecté, l'identification des réponses pour chaque partie, chaque question est importante. Même si l'énoncé ne le demande pas explicitement, proposer une présentation synthétique sous la forme de tableau ou de schéma par exemple témoigne d'un esprit de synthèse apprécié pour cet exercice. L'encadrement des réponses ou leur mise en valeur par une couleur différente peut également être apprécié.

## **Épreuve orale d'admission : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat (60 points).**

### **1. Description de l'épreuve :**

Durée de l'épreuve : une heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes)

**Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat** dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants :

Sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique (à partir de 2020, les candidats pourront également choisir l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou l'italien).

Le candidat remet préalablement au jury un **dossier de dix pages au plus**, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles (format Compact Disc). Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique Compact Disc, dans un délai et selon des modalités fixées par le jury.

Ce dossier se compose de deux ensembles :

- Une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- La description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

### **L'épreuve comporte :**

- **La présentation du dossier par le candidat** (vingt minutes) ;
- **Un entretien avec le jury** (quarante minutes) portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré, pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

L'épreuve est notée sur 60 points :

- 20 points pour la présentation du dossier par le candidat,
- 40 points pour l'entretien avec le jury.

Cette épreuve permet d'évaluer le degré de maîtrise de compétences professionnelles (en cours d'acquisition...). **Les candidats ont pu faire un choix disciplinaire. Il s'agissait de faire émerger ses compétences pédagogiques et didactiques en cours de formation** en lien avec des connaissances disciplinaires solides.

**Un bon dossier devait faire référence au programme avec une problématique retenue et un niveau de classe.**

**La synthèse scientifique devait permettre de se poser les bonnes questions pour la séquence pédagogique.** Les questions après la présentation permettent un approfondissement, à caractère scientifique ou pédagogique et un élargissement, en restant dans le domaine scientifique choisi.

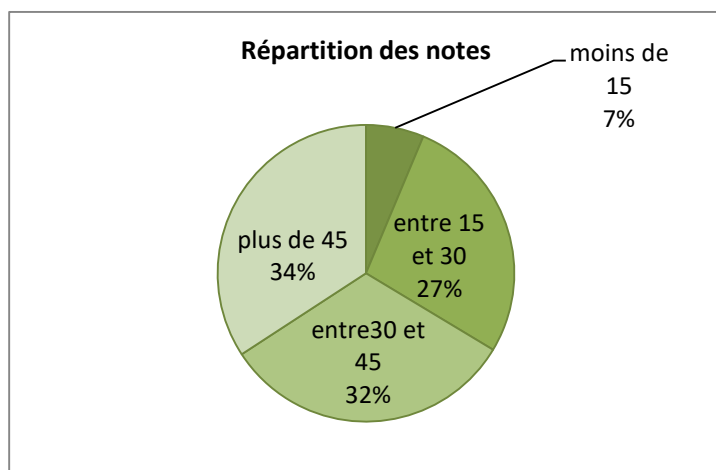
## 2. Eléments statistiques et résultats :

Répartition par option	Géographie	Histoire	Education musicale (EM)	Histoire des arts (HDA)	Sciences techno (ST)	Arts visuels	EMC	Total	
Externe Pu	25	59	25	6	130	19	44	<b>308</b>	<b>320 Pu</b>
3ème conc Pu	2	3	0	0	4	2	1	<b>12</b>	
Externe Pr	3	6	3	1	9	3	2	<b>27</b>	<b>28 Pr</b>
3ème conc Pr	1	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>	
<b>Total/discipline</b>	<b>31</b>	<b>68</b>	<b>28</b>	<b>7</b>	<b>143</b>	<b>24</b>	<b>47</b>	<b>348</b>	

Sur les 360 candidats admissibles, **348 candidats ont été interrogés** (12 candidats absents ou abandons ou éliminés avant l'épreuve).

Moyennes	public	privé	total
		<b>37,94</b>	<b>37,53</b>

Les notes s'échelonnent de 1/60 à 60/60 tous concours confondus :



231 candidats (soit les 2/3) ont obtenu une note supérieure à la moyenne (30/60) dont 46 excellents avec une note supérieure à 55/60.

## 3. Remarques des commissions :

Les commissions ont apprécié une bonne maîtrise par la plupart des candidats des modalités pratiques de l'épreuve. Nous pouvons conseiller aux candidats du 3<sup>ème</sup> concours de s'appuyer sur ce rapport pour préparer les épreuves.

### a) Sur le dossier lui-même :

La **forme du dossier était globalement satisfaisante**. Pour rappel, les dossiers doivent comporter :

- Un titre
- Un sommaire
- Une pagination (**10 pages maximum annexes comprises**)
- Une bibliographie /sitographie
- Des sources identifiées accompagnant les documents

Par souci de ne pas dépasser le format imposé, encore quelques candidats ont choisi de réduire très fortement la police, les marges ou la taille des illustrations, ce qui sort du cadre fixé par les textes académiques et qui a eu pour effet de rendre le dossier peu lisible. Il est conseillé de porter une attention particulière à la qualité des documents scannés. Des productions d'élèves ont permis d'étayer le propos lorsque la séance avait été conduite, en classe, par le candidat. Si des extraits audio ou vidéo sont

évoqués dans le dossier, ils peuvent être écoutés/visionnés pendant la présentation, le jury n'en ayant pas nécessairement pris connaissance en amont.

**Le dossier peut comporter un support numérique qui ne doit pas apporter d'éléments supplémentaires mais qui peut les présenter de façon plus adaptée.** Par exemple, le dossier papier peut comporter un lien vers une vidéo, une image, un extrait audio, une carte, tandis que le support numérique le présentera dans son intégralité. Le candidat ne pourra disposer, comme support écrit de présentation que de la seule version du dossier fourni au jury, sans aucune annotation, ni modification. Il pourra compléter son propos lors de l'entretien avec le jury afin d'y porter, par exemple, un regard critique.

Un nombre de documents restreints et pertinents est préférable à une bibliographie foisonnante et confuse. La présentation des séquences pédagogiques sous forme de tableaux a été appréciée par les commissions de jury.

**Le dossier doit être un dossier personnel, bien maîtrisé et que le candidat s'est complètement approprié.** (Utiliser avec précaution et discernement ce que l'on peut trouver en particulier sur internet).

Sur le fond du dossier, **il ne faut surtout pas négliger la partie sur les fondements scientifiques** (vocabulaire spécifique au champ disciplinaire choisi par le candidat) qui doivent éclairer les choix opérés pendant la séance. On a pu constater des déséquilibres entre les différentes parties du dossier, des confusions entre séquence et séance, ou entre compétences visées et objectifs.

**Les commissions du jury regrettent que certains dossiers révèlent un niveau de maîtrise de la langue insuffisant** (syntaxe et orthographe défailtantes...) pour prétendre à des fonctions d'enseignants. **Une relecture attentive s'avère donc indispensable.**

La nécessaire prise en compte de la maîtrise des fondamentaux ne doit pas conduire à négliger le développement des compétences propres aux disciplines, notamment celles de la démarche d'investigation en sciences et technologie. Il est recommandé de prendre appui sur les préambules des programmes de cycles pour identifier les objectifs de formation et les mettre en perspective avec les fondements scientifiques.

#### **b) Sur la présentation du dossier (20 mn) :**

**La forme :** l'exposé ne doit pas excéder 20 min, ce qui est très généralement respecté. Une bonne maîtrise des connaissances et compétences présentées dans le dossier est privilégiée. Pour une meilleure gestion de son temps, il est toutefois conseillé de se munir d'une montre.

Le candidat peut utiliser des outils numériques pour présenter son dossier. Dans ce cas, il lui revient d'apporter le matériel adéquat (vidéoprojecteur, ordinateur...) et prévoir le temps d'installation du matériel (inclus dans les 20 mn).

**On constate encore, parfois, une lecture linéaire du dossier qui se révèle pénalisante.** Les candidats ont apparemment bien compris les attentes de cette épreuve soulignées dans les rapports précédents. Toutefois, certaines prestations orales ont manqué de rythme. Le jury a apprécié des candidats dynamiques et convaincants portés par un sujet qui les motive et qu'ils ont envie de partager.

**Une bonne maîtrise de la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral, est un prérequis indispensable qui fait pourtant parfois défaut.**

**Le fond :** la **partie scientifique du dossier doit faire partie de ce temps d'exposé** et les connaissances du candidat doivent correspondre au niveau collège. **Elle doit être articulée avec les séquences proposées par le candidat.** Si des connaissances d'un niveau supérieur au niveau collège sont développées, il est indispensable qu'elles soient parfaitement maîtrisées. Les commissions ont particulièrement apprécié le regard critique de certains candidats sur leur séquence.

Les propositions pédagogiques avancées par le candidat doivent impérativement prendre en compte l'âge des enfants auxquelles elles s'adressent, ce qui n'a pas toujours été le cas.

**Des dossiers font référence à l'outil numérique qui prend toute sa place dans les pratiques de classe mais qui doit permettre d'éduquer effectivement les élèves au et par le numérique.**



### **c) Recommandations des commissions sur le dossier et sa présentation :**

Le candidat veille à indiquer **le titre** de son sujet dans le dossier qu'il doit présenter. Ce dossier doit aussi être paginé, comporter une police recommandée (voir la note académique) et une bibliographie organisée. **Les documents doivent être lisibles et leurs sources explicites et diverses** (un manuel scolaire ou un site ne saurait constituer l'unique source d'un dossier).

Le candidat peut utiliser un support numérique afin d'illustrer certains éléments présents dans le dossier (documents iconographiques par exemple).

Le candidat doit **s'entraîner à le présenter à l'oral** afin d'être capable de se détacher du dossier pour dérouler son exposé. De même, s'il **doit impérativement maîtriser la langue française**, il est également recommandé de **soigner sa diction, son élocution** et de veiller à sa posture. Une attitude nonchalante pénalise le candidat.

Il doit aussi **maîtriser les connaissances et les concepts** cités dans son dossier. Il est souhaitable que le candidat anticipe les élargissements possibles sur le thème choisi. Pour les candidats qui le peuvent, il est pertinent de prendre appui sur les stages en situation ou d'observation et d'en faire une analyse réflexive.

**La prise en compte de l'hétérogénéité des élèves pourrait être davantage développée** par les candidats dans les dossiers présentés, en anticipant la **différenciation pédagogique**. **Une bonne connaissance de l'éducation prioritaire et de l'école inclusive est appréciée.**

### **Quelques remarques par domaines :**

**Arts (Arts visuels, éducation musicale et histoire des Arts) :** ces dossiers ont représenté **17 %** du total. Les commissions apprécient des candidats capables d'exploiter le numérique dans leur présentation et d'envisager ce qu'il pourrait apporter comme plus-value dans leur démarche pédagogique dans ces domaines artistiques. En éducation musicale, des prestations chantées de qualité sont appréciées. Les membres du jury déplorent toutefois, un manque de références artistiques ou culturelles chez certains candidats ainsi qu'une méconnaissance du parcours artistique et culturel.

**Histoire, géographie et Enseignement Moral et Civique :** ces dossiers ont représenté **42 %** du total. Les commissions ont particulièrement apprécié encore cette année certaines présentations en Géographie. Les commissions attendent en particulier une bonne connaissance des grands repères historiques et géographiques que doit maîtriser tout élève en fin d'enseignement obligatoire et une bonne connaissance de l'actualité. Certains candidats ignorent encore ce que signifie « EMC ». Il est recommandé aux candidats de connaître l'existence des différents parcours éducatifs et de pouvoir faire des liens entre ces parcours et les disciplines.

**Sciences et technologie :** ces dossiers représentent **41 %** du total. Les commissions ont apprécié la maîtrise des concepts et des savoirs disciplinaires. Toutefois, pour certains candidats, la connaissance de la démarche d'investigation et des possibilités de sa mise en place dans la classe ont fait défaut.

### **d) Sur l'entretien (40 min)**

Les candidats adoptent généralement une posture adaptée, respectueuse du jury et de l'institution et une bonne qualité d'écoute.

Les commissions ont pu constater qu'une **bonne préparation de l'entretien** par le candidat permettait des échanges riches et construits. Certains candidats ont ainsi pu mettre en valeur leurs connaissances des programmes et des attendus de chaque cycle, ou bien faire preuve d'analyse critique et de réflexivité. Pour les candidats concernés, le jury a noté une bonne exploitation des situations de classe vécues.

Toutefois, il arrive que certaines notions du programme de collège soient approximativement maîtrisées (en particulier le cycle 4). Les candidats ont souvent des difficultés à conceptualiser pour expliquer et/ou interpréter les phénomènes ou concepts simples, à définir clairement des notions. Une connaissance même générale des programmes de collège (cycle 4) est essentielle afin d'inscrire le cycle 3 dans une

continuité pédagogique et de rendre compte de la maîtrise des notions scientifiques dans la discipline choisie par le candidat.

Le jury rappelle qu'Eduscol met à disposition de nombreuses ressources utiles aux candidats (en particulier les documents d'accompagnement). <http://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3.html>

Les commissions ont parfois déploré une méconnaissance des centres d'intérêt, des capacités et des besoins des élèves. La connaissance des **théories actualisées du développement** de l'enfant et de ses capacités cognitives s'avère souvent superficielle. Certains candidats se sont montrés capables de répondre à des questions sur des connaissances universitaires mais ont été démunis devant une question que poserait un enfant.

De même, il est souhaitable que le candidat connaisse, au moins globalement, le **contenu des programmes et des attendus des différents cycles** tout comme les connaissances didactiques, pédagogiques (théories de l'apprentissage...) ou les **différentes instances de l'Ecole** (conseil d'école, de cycle, CEC...). Un décalage a, de temps à autre, été relevé entre les éléments didactiques du dossier qui sont parfois très poussés et la maîtrise approximative de ceux-ci par le candidat.

Le jury regrette un certain manque de recul de beaucoup de candidats : trop peu d'éléments critiques sur la séquence apparaît lors de l'entretien. Il faut savoir imaginer une variété des modalités pédagogiques dans une séance ou dans la séquence (démarche inductive/déductive ; travail individuel/binôme/groupes ; démarche de projet/cours dialogué...). Lorsque des outils ou modalités pédagogiques sont évoqués (recours au numérique, organisation de débats...), il est indispensable que le candidat en maîtrise la mise en œuvre.

Le jury a cependant, noté une meilleure prise en compte de la spécificité du Cycle 1 et de la connaissance du très jeune enfant.

#### e) **Recommandations des commissions sur l'entretien :**

Les commissions attendent des qualités dans la présentation orale (audibilité, débit correct...) et une bonne maîtrise de la langue.

Les candidats doivent parfaitement maîtriser ce que sont les **savoirs fondamentaux** (lire, écrire, compter et respecter autrui) et les placer au cœur de l'action de l'Ecole.

La **posture du candidat** est essentielle : on attend du candidat qu'il se positionne dans sa future fonction d'enseignant : éthique, rigueur, responsabilité, respect des codes... On rappelle ici que la première compétence de l'enseignant est de faire partager les valeurs de la République.

Le jury apprécie que les candidats soient sensibles **aux enjeux de l'évaluation** et attend donc une réelle réflexion sur ses différentes modalités (diagnostique, formative, sommative, autoévaluation...).

De la même façon, la question de la **différenciation pédagogique** peut être évoquée de façon pertinente notamment dans le contexte de l'école inclusive.

Une réflexion sur la plus-value apportée par les **usages adaptés du numérique** dans la classe est souhaitable.

Le **statut de l'erreur** et sa dimension formatrice ne peuvent être ignorés du candidat. La prise en compte des représentations initiales des élèves est appréciée.

Il est vivement conseillé de se tenir informé des évolutions actuelles du système éducatif ainsi que des grands domaines de la recherche qui intéressent l'Ecole (sciences de l'éducation, neurosciences, développement de l'enfant...).

## Deuxième épreuve orale d'admission (100 points)

### Entretien à partir d'un dossier

- Durée de la préparation : trois heures.
- Durée totale de l'épreuve (exposés et entretiens) : une heure et quinze minutes.

L'épreuve comporte 2 parties :

- 1ère partie : elle permet d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire.

- 2ème partie : elle vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative.

### 1ère partie : EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE (40 points)

**Descriptif de l'épreuve** (extraits de l'arrêté du 19 avril 2013 – MENH1310119A)

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle.

Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.

**Le candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes).**

Le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

**Les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) retenues pour la session 2019 :**

- les activités athlétiques
- les activités aquatiques
- les jeux et sports collectifs
- la danse

### L'exposé

Il s'agit d'organiser et construire un propos cohérent. Il faut donc veiller à maîtriser les notions et concepts choisis, à illustrer son propos d'exemples concrets mais aussi à susciter l'intérêt du jury.

La gestion du temps de parole est importante. L'exposé doit durer dix minutes. Le candidat peut se munir d'un chronomètre.

### L'entretien

L'entretien débute en prenant appui sur les propos des candidats pour leur permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations, de consignes... Le questionnement vise à évaluer les connaissances des candidats en termes de construction des apprentissages en EPS.

### **Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :**

- un exposé structuré ;
- une expression claire, une voix modulée ;
- une bonne compréhension de la problématique soulevée : enjeux pédagogiques, didactiques et organisationnels ;
- des propositions de situations d'apprentissage réalistes, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique des élèves ;
- une bonne capacité d'écoute ;
- une mise en relation pertinente des savoirs acquis avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

### **A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :**

- une gestion du temps d'exposé non maîtrisée ;
- un « plaquage » de réponse-type construite lors de la préparation au concours, souvent au détriment d'une analyse problématisée du sujet ;
- des situations qui parfois ne ménagent pas assez de temps d'activité chez les élèves ou, plus grave, ne sont pas de nature à garantir leur sécurité ;
- une méconnaissance du développement psychologique et moteur de l'enfant (notamment en maternelle) ;
- un manque de culture personnelle sportive.

### **Conseils et recommandations aux candidats :**

Il est impératif de bien lire le sujet, de répondre précisément à la problématique proposée. Beaucoup de contresens ou d'imprécisions sont dus à un manque d'appropriation du sujet.

La gestion de l'hétérogénéité, la différenciation pédagogique et l'évaluation seront interrogées.

Il est souhaitable que les candidats soient capables d'argumenter et de justifier leurs réponses, de montrer une capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des situations d'apprentissage, de faire preuve d'autocritique envers leurs propositions, d'être imaginatif... à défaut d'avoir des repères. Il s'agit aussi de faire preuve de bon sens.

Enfin, les candidats doivent être en capacité de mieux mettre en relation EPS et éducation à la santé mais aussi d'approfondir la dimension interdisciplinaire des apprentissages.

Au cours de l'entretien, les candidats seront interrogés sur leur pratique personnelle ou sur les types d'activités sportives qu'ils peuvent animer ou encadrer. Ces deux domaines pourront faire l'objet d'un élargissement du questionnement du jury en fin de l'entretien. Il peut donc être intéressant de l'avoir anticipé. Il est toutefois nécessaire de rappeler qu'il convient d'éviter les propos peu authentiques ou convenus. Par ailleurs, il est attendu des candidats qu'ils ne restent pas sur la simple description de leur pratique personnelle et des bienfaits pour leur santé... mais plutôt qu'ils en proposent une véritable analyse et qu'ils sachent faire le lien avec leur future pratique d'enseignant.

### **Par ailleurs, le jury invite les candidats à :**

- exploiter toutes les périodes de stage prévues durant leur formation initiale pour vivre une démarche d'enseignement dans un contexte institutionnel réel et singulier ;
- consulter régulièrement les sites institutionnels ;
- se tenir informé de l'actualité sportive.

## **2ème partie : sujet relatif à une situation professionnelle (60 points)**

### **Descriptif de l'épreuve**

Cette deuxième partie consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes).

L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.

L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent qui sont celles de la République.

### **Les sujets**

11 sujets ont été traités par les candidats de cette session 2019. Ils ont abordé diverses situations professionnelles, différentes thématiques générales de l'Education qui ont permis aux candidats de s'interroger sur les grands principes de fonctionnement de l'Ecole et sur les valeurs qui la fondent.

Chaque année, tous les sujets proposés lors de cette épreuve présentent une structuration commune qui compose un dossier de 5 pages maximum. On retrouve ainsi : le thème, la description de la situation professionnelle, un questionnement permettant de guider la réflexion et un corpus de documents. Ce corpus peut rassembler des documents de diverses natures : textes officiels, articles de presse, expérimentations menées, documents de travail, documentation pédagogique ou encore productions d'élèves.

### **L'exposé**

La gestion des 15 minutes de l'exposé constitue une difficulté. Le temps imparti doit être exploité au maximum par les candidats.

La structuration de l'exposé constitue une deuxième difficulté. Il ne s'agit pas de se contenter de répondre aux questions destinées à guider la réflexion, au risque de s'éloigner de la problématique qui doit rester première. Les questions et les contenus des documents apportent des aides pour construire un propos permettant de traiter la problématique.

### **Recommandations et conseils aux candidats concernant l'exposé**

#### **Sur la forme de l'exposé**

La durée de cette partie de l'épreuve n'est pas toujours bien gérée par les candidats. Certains candidats proposent des exposés qui s'avèrent trop courts et ne profitent donc pas des 15 minutes à leur disposition pour approfondir leur réflexion. Il importe de veiller au débit de parole (qui a tendance à s'accélérer) pour poser le propos et rester clair.

Peu de candidats structurent leur propos à l'aide d'un plan réfléchi. S'ils proposent fréquemment une introduction, ils se contentent bien souvent de répondre aux questions proposées qui ne peuvent être considérées comme un plan préétabli. Il est attendu des candidats qu'ils analysent et traitent la situation présentée en s'aidant des questions posées et des documents. Ils doivent construire un plan permettant d'organiser l'exposé sans nécessairement suivre scrupuleusement l'ordre des questions.

En outre, la conclusion est bien souvent omise. Elle est pourtant nécessaire pour clore l'exposé et répondre à la problématique. Elle peut être l'occasion pour les candidats de proposer une ouverture sur l'entretien qui suivra.

### **Sur le contenu de l'exposé**

Au préalable, il convient de rappeler que les candidats sont invités à **répondre à une problématique professionnelle**. Pour accompagner la réflexion, ils disposent de la présentation d'une situation professionnelle, de questions et de documents.

Les questions proposées permettent d'explorer divers domaines de la situation et de guider la réflexion.

Dans leur exposé, les candidats doivent être en mesure d'apporter une réponse aux questions posées par la situation professionnelle. Ils sont donc amenés à analyser la situation proposée et à la mettre en perspective au regard de la documentation fournie. Les documents du corpus sont trop souvent paraphrasés. Ils offrent des éléments de réponse évidents. Il convient cependant de conduire une analyse approfondie pour les identifier et les mettre en relation. Enfin, il vaut mieux éviter de passer un temps trop important à présenter les différents éléments (situation et documentation) au détriment de leur traitement.

Les membres du jury ont donc particulièrement valorisé les candidats capables :

- de proposer un plan clair ;
- de présenter les enjeux de la situation professionnelle ;
- de mener une réflexion personnelle sur cette situation ;
- d'esprit critique ;
- de s'appuyer sur la documentation proposée pour étayer l'argumentation (sans paraphraser les textes) ;
- de répondre à la problématique de départ.

### **L'entretien**

L'entretien permet, dans un premier temps, de revenir sur les propos des candidats exprimés lors de l'exposé afin de les préciser, de vérifier le degré de maîtrise des notions abordées ou de les étayer d'exemples concrets, le cas échéant.

Les questions posées n'appellent pas toujours une réponse unique mais invitent bien souvent les candidats à s'exprimer et à faire partager leur analyse.

Les meilleurs candidats élaborent un argumentaire reflétant un positionnement personnel mais nuancé témoignant de leur capacité à appréhender toute la complexité du métier. Cette posture réflexive et cette ouverture d'esprit constituent un postulat nécessaire à la formation future et sont très appréciées et valorisées.

L'entretien est également l'occasion d'aborder différents domaines afin d'apprécier les connaissances de culture générale sur le système éducatif, l'aide aux élèves en difficulté, le travail en équipe, la coopération avec les partenaires...

Les meilleurs candidats témoignent d'une maîtrise assurée et actualisée des textes officiels qu'ils mettent au service d'une réflexion personnelle. Certains thèmes tels que les valeurs de la République, les usages pédagogiques du numérique ou encore l'école maternelle sont systématiquement abordés.

### **Conseils et recommandations aux candidats**

Les candidats doivent s'attendre à ce que le jury ouvre son champ de questionnement par des problématiques en relation avec le sujet.

L'entretien est à considérer comme un véritable temps d'échanges qui doit permettre de faire évoluer le propos initial. Il est apprécié que les candidats ne se contentent pas de répondre par des phrases courtes engageant souvent un jeu de ping-pong peu constructif mais bien qu'ils développent leur pensée enrichie au fur et à mesure des échanges. Poser des questions au jury pour renverser la situation d'interrogation est à l'inverse peu apprécié et à éviter.

Il est conseillé aux candidats de montrer leurs capacités d'analyse et de réflexion personnelle adossée **au bon sens**. Ils sont invités à illustrer leurs propos de situations concrètes anticipées ou observées.

Il est ainsi attendu des candidats :

- qu'ils connaissent le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » B.O n° 30 du 25 juillet 2013 ;
- qu'ils se projettent avec conviction, dynamisme et réalisme dans la fonction de Professeur des Ecoles ;
- qu'ils maîtrisent le français (syntaxe, niveau de langue), qu'il s'expriment clairement (articulation, hauteur, débit) et prennent déjà conscience de leur rôle modélisant dans le cadre de l'enseignement du français ;
- qu'ils aient des connaissances sur le système éducatif dans le cadre de la Loi sur la Refondation de l'école de la République, sachant faire référence aux textes officiels en vigueur ;
- qu'ils connaissent les grandes phases du développement de l'enfant permettant d'anticiper et d'appréhender ses besoins ;
- qu'ils partagent et sachent faire partager les valeurs de la République ;
- qu'ils montrent des capacités d'écoute et d'analyse ;
- qu'ils approfondissent leurs connaissances de l'école maternelle et de ses spécificités ;
- qu'ils approfondissent leurs connaissances quant à l'usage pédagogique du numérique ;
- qu'ils fassent preuve de curiosité : qu'ils suivent l'évolution du système éducatif, qu'ils prennent connaissance de l'actualité de l'éducation ;
- qu'ils approfondissent leurs connaissances des parcours éducatifs dont le parcours d'éducation artistique et culturel ;
- qu'ils connaissent quelques références/ sites institutionnels ;
- qu'ils fassent part de leurs expériences professionnelles pour mettre en évidence leur engagement.

Par ailleurs la présentation vestimentaire, l'attitude et la posture en tant que futur enseignant méritent la plus grande attention de la part des candidats. La gestion du stress et des émotions doit intégrer leur travail de préparation avant de présenter cet oral.

#### **Quelques exemples de questions posées par le jury lors de l'entretien :**

- Quels sont les usages pédagogiques des outils numériques ?
- Quelles peuvent être les réponses apportées pour les élèves en difficulté ?
- Comment prendre en charge les élèves à besoins particuliers ? Qu'est-ce que l'école inclusive ?
- Quelles sont les instances de travail en équipe ?
- Comment mesurer les progrès des élèves ?
- Comment favoriser les relations entre l'Ecole et les familles ?
- Quelle est la place de l'enseignant dans l'organigramme de l'Éducation nationale ?

Les questions peuvent également prendre la forme de mises en situation, d'hypothèses du type « et si... ? » « Imaginons que... ».